L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 MAI 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 7 MAI 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Source des Encanteurs.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS — Cottage-résidence confortable No 158 Grande-Rue de Ste-Anne, avec des lots vacants et 2 autres sts, et deux morceaux de terre contigus de valeur à la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

PAR M CON. DENIS & KERNAGHAN — Trois résidences en bois à deux étages, coin Dauphine et des rues Claiborne et Orléans et trois morceaux de terre à Morgan City.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD — Cottage double en bois rue Ferrier, près Constantine, depuis à un lot de la ligne des chars de la rue Prytanée.

PAR LE SHÉRIF — Plusieurs terrains et bâtisses situés dans le premier district de cette ville.

Source St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Propriété améliorée dans le Quatrième District de cette ville, No 513 1/2 rue St-André, entre Liberté et Howard.

La neige et les gelées EN FRANCE.

LE MAL FAIT AUX VIGNES, AUX RÉCOLTES ET AUX ARBRES FRUITIERS.

La *Gazette de France* du 21 avril :

De diverses informations reçues de centre et du midi de la France, au ministère de l'agriculture, il résulte que la température s'étant très sensiblement refroidie, les dernières gelées ont fortement éprouvé les récoltes.

La récolte des fraises, des cerises, des abricots, des amandes, des raisins, qui s'annonce comme devant être très abondante, serait perdue si les gelées continuaient ; on tous cas elle est dès maintenant atteinte dans des proportions qui ne sont pas encore déterminées.

—

Nîmes, 28 avril.—Depuis 48 heures nous sommes sous l'influence d'une température qui ne doit pas réjouir les agriculteurs.

Le temps qui s'était maintenu au beau fixe pendant quelques jours, activant ainsi la pousse des arbres et les plantades toutes sortes, s'est subitement mis au froid vif.

Les arbres fruitiers en complète floraison ont été éprouvés. La gelée a particulièrement sévi dans nos parages de notre région où les fruis et les primeurs constituent les principales ressources du pays.

On signal notamment dans l'Hérault les ravages de la gelée sur la vigne. Des vignobles entiers auraient été atteints : on estime que la récolte est gravement compromise. Il en est de même dans l'Aude et dans les Pyrénées Occidentales où cet accident atmosphérique se serait manifesté avec plus d'intensité encore.

Dans le Gard, sauf les arbres fruitiers qui ont été très éprouvés, la propriété en général aurait moins souffert ; la vigne n'aurait été endommagée que très faiblement.

—

Agen, 20 avril.—Dans le Lot-et-Garonne, à Agen, à Nérac, la gelée a fait de grands ravages.

Le vent nord-ouest continuant à souffler, on craint de nouvelles gelées, et se serait alors un véritable désastre.

—

Bordeaux, 20 avril.—Nous ne croyons pas exagérer en disant que dans la Gironde la gelée du 17 avril a enlevé au moins la moitié de la récolte, qui s'annonçait fort belle.

—

Mâcon, 20 avril.—En Bourgogne, la vigne a souffert ; dans le Beaujolais, on n'est pas encore fixé sur les dégâts que la gelée a pu causer, on affirme que jusqu'ici ses atteintes ont porté surtout sur les arbres fruitiers. Au reste, on peut dire que, du nord au midi et de l'est à l'ouest de la France, les arbres fruitiers ont été gravement endommagés par les gelées de ces jours-ci.

—

Toulouse, 20 avril.—La neige est tombée dans toute la région, on la signale à Rodez, à Aurillac, au Pic du Midi, à Tarbes et dans la Corrèze du côté d'Uzeel et de Seillac.

Dans la matinée, à Bagnères-de-Bigorre, alors que le soleil dardait en plein ses rayons, la neige tombait à gros flocons.

—

Tulle, 20 avril.—Dans la Corrèze, la gelée a très gravement endommagé la végétation. Les seigles et les arbres fruitiers ont particulièrement beaucoup souffert.

A midi, à Tulle, le thermomètre a marqué 6 degrés au-dessous de 0. Une épaisse couche de neige couvre le sol.

—

La *Gazette de France* du 22 avril :

C'est beau de savoir pronostiquer.

Le bureau central météorologique a donné son avis sur les gelées ; il peut ainsi se résumer : "Rien n'est compromis par l'hiver tardif que, de nouveau, nous subissons. A part quelques communes qui, par leur situation, sont exposées aux grands vents et aux grands froids, Paris et la France n'ont pas à souffrir de cet abaissement général de la température."

Hélas ! les dépêches qui nous parviennent sont mauvaises.

Nîmes, 20 avril.—Depuis deux jours un [illegible] souffle sur la région, portant glacial [illegible] considérable aux primeurs.

La gelé blanche des [illegible] nuits dernières a causé des dégâts importants dans la [illegible] Coquemarde, plaine de Nîmes, ainsi qu'à [illegible] Hippolyte-Beaucaire, le Vigan, Saint-[illegible] Grand-Fort. Les vignes et les arbres fruitiers ont beaucoup souffert. Les récoltes de cerises, de fraises et d'amandes sont surtout atteintes.

—

Bordeaux, 20 avril.—Le froid des trois dernières nuits a produit des effets désastreux dans le département de la Gironde.

Dans la nuit d'hier le thermomètre est descendu entre 3 et 5 degrés au-dessous de zéro, et presque tout le vignoble girondin a été ravagé. Tout le bas Médoc peut être considéré comme perdu et le reste du Médoc est gravement atteint, sauf les communes de St-Julien, Saint-Estèphe et Pauillac, qui sont les moins touchées sans être complètement épargnées.

Dans le Graves tout est à peu près détruit, le Haut-Brian principalement a très sérieusement souffert. Dans les vignobles blanc de mal le mal est considérable. Tous les grands crus de Sauternes et de Barsac sont presque complètement ravagés. Les palus de Langoiran, Quinsac, Cambianes, Couillac, Florion sont dans un état pitoyable, Le Blayais est également abîmé.

En somme, sauf pour quelques communes relativement favorisées, le gelée a été désastreuse pour tout le département. On peut estimer que la moitié au moins de la récolte est perdue.

—

Avignon, 20 avril.—Le froid intense qui sévit depuis deux jours a très gravement éprouvé les vignes, les arbres fruitiers et les primeurs dans la plaine d'Avignon et de Cavaillon.

—

Arles, 20 avril.—La gelée blanche a fait beaucoup de mal l'avant-dernière nuit. Les jardins maraîchers des bords de la Durance ont subi des dégâts considérables ; à Saint-Remy et à Tarascon, les vignes, les jeunes plantes et les arbres fruitiers ont beaucoup souffert.

—

Bar-le-Duc, 20 avril.—Le vignoble a souffert cruellement ; les déméstres sont considérables ; à peine quelques vignes pourvues d'abris ou de paillassons ont-elles été préservées. Les arbres fruitiers ont leurs fleurs gelées.

Le thermomètre est descendu à 6 degrés au-dessous de zéro dans la campagne où le vignoble domine. La consternation est générale.

—

Carcassonne, 20 avril.—La température continue à se maintenir très basse ; le froid est d'autant plus vif qu'une épaisse couche de neige couvre encore les Pyrénées, les Corbières et la Montagne-Noire.

—

Charleville, 20 avril.—Les gelées des dernières nuits ont causé de sérieux dégâts dans les jardins et les vergers. Les arrondissements de Sedan et de Rocroi ont plus particulièrement souffert.

—

Montargis, 20 avril.—Le gelée a tardu les récoltes de toute la région : vignes, arbres fruitiers et pommes de terre. On craint beaucoup pour les seigles.

—

Reims, 20 avril.—La côte d'Avise et les vignobles voisins ont été également victimes du froid.

Tous les vignobles de la Champagne sont épouvantablement flagellés. De mémoire d'homme on n'a vu pareil désastre à cette époque. Ce n'est plus par deux millions que se chiffre maintenant la perte, mais par plus de dix millions.

—

Redez, 20 avril.—Il a gelé à pierre fendre cette nuit. Les agriculteurs sont très inquiets pour la récolte.

—

Sens, 20 avril.—La froid a sévi cette nuit avec la même intensité qu'hier.

—

Vesoul, 20 avril.—La nuit dernière a été très froide. Le thermomètre a marqué 1 degré au-dessous de zéro ; les vignes et les arbres fruitiers sont endommagés.

—

Epernay, 20 avril.—A Hautvillers, Cumières, Champillon, Dizy, les pertes sont immenses ; Ay, Mutigny, Avenay, Marion, Saint-Martin-d'Ablois, Vinay, Cramant, Avise, Oger et un grand nombre de communes voisines, ont en leurs vignes fortement atteintes par la gelée.

Les pertes paraissen partout considérables.

—

Condom, 20 avril.—Une forte gelée a frappé le pays dans la nuit du samedi au dimanche ; on ne peut encore évaluer les dégâts, mais d'ores et déjà, on peut estimer qu'un bon tiers, au minimum, de la récolte, est perdu.

—

Bergerac, 20 avril.—Les vignes situées dans les bas fonds ont gravement souffert de l'abaissement de la température descendue à 3 degrés au-dessous de zéro, dans la nuit de samedi à dimanche. La pluie torrentielle et glaciale qui a suivi dans la journée est encore venue aggraver les dommages qui sont considérables dans les vignes de la plaine de la Dordogne.

—

La *Gazette de France* du 23 avril :

Cognac, 21 avril—Les gelées de ces derniers jours ont causé de graves dégâts dans notre région.

Les pertes sont considérables.

—

Châtellerault, 21 avril.—La gelée la plus forte a été celle d'hier matin. Les communes de Naintré, Vouneuil-sur-Vienne, Bonneuil, Matours et Availles sont atteintes.

Dans ces trois dernières communes, les gelées des 15 et 16 avril avaient encore épargné quelques propriétés, mais celle du 20 avril a été terrible ; elle n'a plus rien laissé, ou à peu près ; les vignes, les noyers et les jeunes taillis de chênes et de châtaigniers ont été détruits.

Les belles vignes du canton de Lencloître, qui avaient été également préservées jusqu'au 20, sont gelées comme celles du canton de Vouneuil. La récolte des petits pois et des asperges est bien compromise.

—

Loudun, 21 avril.—Les gelées des dernières nuits ont causé de sérieux dégâts dans les vignes de l'arrondissement. La nuit la plus terrible a été celle du 19 au 20 ; Rien de ce qui avait échappé jusqu'à ce jour n'a pas été épargné.

Echantillon gratuit de chocolat.—Si votre sang est vicié, purifiez le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède vrai et efficace.

LA BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC.—A l'occasion du séjour qu'il vient de faire à Rome pour sa visite *ad limina*, Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, a plaidé soit auprès du Pape, soit auprès des Cardinaux et des prélats, la cause de la béatification de Jeanne d'Arc. (C'est dans le diocèse de Saint-Dié, à Domrémy, qu'est née la grande héroïne française.)

Tous les documents, ainsi que les actes des procès des Ordinaires et leurs lettres postulatoires, ont été déjà transmis à la Sacrée-Congrégation par l'intermédiaire du postulateur de la cause, M. Captier, procureur général à Rome de la Société de Saint-Sulpice. Il s'agit maintenant de faire le dépouillement de tout ce dossier et de confier au Promoteur de la foi, Mgr. Caprara, le soin de présenter les objections destinées à faire éclaircir tous les points qui offriraient des obscurités.

Aux objections formulées par le Promoteur de la foi, la postulation de la cause fera répondre en détail par M. l'avocat Minetti, qui aura pour aide dans l'accomplissement de ce mandat le célèbre jurisconsulte M. Alibrandi. Le tout, imprimé, et distribué ensuite aux EEmes Cardinaux et aux RRmes Prélats officiers et consulteurs des Rites, quarante jours au moins avant la séance à tenir à cet effet, servira de base à leur décision sur l'introduction canonique de la cause, c'est-à-dire sur la renommée de sainteté, sur les vertus et les miracles *in genere* de la servante de Dieu. Si l'introduction est décidée et sanctionnée par le Saint-Père, Jeanne d'Arc recevra par le fait même le titre de Vénérable, et le procès suivra ensuite son cours régulier.

SAINT-DOMINGUE. COUP POLITIQUE DE M. BLAINE.—Le *New York Herald* (édition de Paris) reçoit, de son correspondant d'Amsterdam, la nouvelle qu'une transaction financière, impliquant virtuellement la main mise des Etats-Unis sur Saint-Domingue, vient d'être passée dans cette ville par l'intermédiaire de la Banque Westerdorpf.

Cette transaction consiste dans l'achat, par une société américaine, de la concession des 700,000 livres sterling d'obligations 5 0/0 de Saint-Domingue, détenues par des porteurs anglais, belges et néerlandais, représentant par M. Westerndorpf d'Amsterdam.

Saint-Domingue ayant engagé tous ses revenus et n'étant pas à même de faire face à ses engagements, il ne reste plus aux nouveaux cessionnaires des bons hypothécaires qu'à occuper l'île, en vertu de droits établis et sans qu'aucune puissance étrangère ait à intervenir.

Ce coup politique de M. Blaine a causé quelque émotion en Angleterre et en Allemagne.

LOUISIANE.

Le Sugar Planter, Port Allen, paroisse West Bâton Rouge, du 30 avril :

Les rapports des différentes régions de notre paroisse, relativement à la situation de la canne à sucre, sont généralement satisfaisante. Cependant, les souches sont en retard et laissent passablement à désirer. Cela est dû aux froids qui ont eu lieu pendant l'hiver et à la sécheresse qui a duré, pendant les deux mois de février et de mars. Somme toute, on peut affirmer que la perspective, aujourd'hui, est beaucoup plus belle qu'on n'était en droit de s'y attendre.

—

L'Argus, Washington, paroisse St-Landry, du 28 avril :

Les nouvelles de nos planteurs du Bayou Boeuf ne sont pas mauvaises, quoiqu'il y ait en trop de pluie, pour les produits du sol. Le plant de cannes grandit et fait de rapides progrès. On n'a encore semé qu'une partie du coton. Quant au riz, l'ensemencement est achevé, et les pompes d'irrigation, mises en place, prêtes à fonctionner.

—

Le *Daily Advocate*, Bâton Rouge, du 4 mai :

L'American, de Lac Charles, a pour éditeur un homme de l'Iowa. C'est, peut-être, le journal de la Louisiane qui soit le plus en faveur de l'immigration du Nord et de l'Ouest. Voici ce qu'il dit, dans son dernier numéro :

"Nos correspondants nous parlent de neige, de verglas, de froids intenses. Il y a eu, la semaine dernière, dans l'Iowa, 18 pouces de neige, dans les plaines, et le vent, le verglas, la gelée ont sévi sur l'Illinois, le Nebraska et dans d'autres Etats.

"Tandis que l'ouragan de neige faisait rage, là-bas, nous avions, ici, dans notre climat favorisé du ciel, des petits pois, des pommes de terre nouvelles, des laitues, des radis, nous ne savons combien de sortes de légumes dont regorgeaient nos jardins ; sans compter les fraises, et autres fruits que l'on trouvait en abondance dans nos vergers. Dans nos champs, les produits de la terre levaient rapidement. Au milieu de notre atmosphère tiède, nous jouissions d'un printemps délicieux et d'une brise agréable qui nous venait du golfe."

Pourquoi nos amis de là-bas ne viendraient-ils pas, en foule, profiter de ces avantages. La Louisiane est pour eux la terre promise."

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ces paroles ; elles prouvent que les natifs de l'Iowa, qui sont venus s'établir parmi nous, sont enchantés de leur nouveau pays d'adoption. Non seulement ils sont venus en Louisiane, mais ils invitent leurs amis de là-bas à venir les y rejoindre. Nous avons besoin de peuplat on ; les bras nous manquent. Que les étrangers nous arrivent ; ils seront les bienvenus, trois fois les bienvenus. Ils nous aideront à changer, à perfectionner nos méthodes de culture, à diversifier nos récoltes, à faire tout autre chose que du coton, à sortir de l'ornière où nous croupissons depuis longtemps. Il n'y a plus, en réalité, de Nord ni de Sud. Grâce aux rails d'acier et à la vapeur, on va, en vingt-quatre ou quarante-huit heures, tout au plus, d'une extrémité à l'autre. Chose étrange, il y a beaucoup plus de distance de l'extrême est à l'extrême ouest, et surtout, à ce que l'on appelle le Far West. C'est, cependant, cette route qu'a, jusqu'ici, prise de préférence, l'émigration. Qu'elle se détourne un peu de son chemin, qu'elle le raccourcisse. Elle se donnera moins de peine pour arriver à son but, et elle arrivera, plus vite à de meilleurs résultats.

—

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 4 mai :

Hier matin, la rivière Rouge marquait, à l'étiage, 27,1 pieds, au pied à peine au-dessous de la ligne de danger. Dans les 24 heures qui avaient précédé, elle avait haussé de 0,1 pieds ; mais depuis, il y a eu arrêt. On nous écrit de Denison, Texas, que, là, le courant n'avait haussé que de 10 pouces, ce qui indique que le montage a cessé à la tête de la navigation. D'autre part, on annonce qu'à Fulton, la rivière est stationnaire. Enfin les nouvelles du Territoire Indien, nous disent que, vers sa source, la Rivière Rouge est en baisse. Tout cela nous fait comprendre que le danger est passé. Il faudrait de grandes pluies, que l'on ne prévoit pas, dans toute la région dont nous venons de parler et qui forme le bassin de la rivière, pour faire renaître le danger.

—

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 30 avril :

Notre moulin à riz n'a pas marché cette semaine ; il n'avait aucun grain à travailler, mais il en a expédié plusieurs chargements au Texas.

—

Le *Daily Advocate*, Bâton-Rouge, du 1 mai :

L'habitation Rouzan a été vendue, hier à MM E. M. Lefèvre et Sabine Gianoli de West-Bâtonrouge, la somme de $43,500 ; les trois quarts ; la criée adjugée au premier prix pour $32,000, et le reste, de la main à la main, au second, pour $11,500. L'habitation a 110 acres de terre très bien entretenues et d'un excellent rapport.

—

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 4 mai :

Nous lisons dans le *Star*, de la paroisse Vermillion :

Les souscripteurs de la paroisse au chemin de fer devant relier les deux paroisses Vermillion et Ibérie, se sont réunis, cette semaine ; un comité a été formé de MM. S. Wise, O. Bourque, et S. P. Watts, en vue de charger des avocats de faire des poursuites pour expropriation, afin d'obtenir le droit de passage. Ont été choisis MM. Lester Brossard et W. W. Edwards. Les procédures vont commencer immédiatement, et les travaux seront entamés, le plus tôt possible. Nous allons donc bientôt posséder un chemin de fer qui nous mettra en communication avec le reste du monde.

—Une fabrique de cercles et de barils va bientôt s'ouvrir à Bayou Sara, paroisse West Feliciana. M. J. H. Bruce est à la tête de l'entreprise.

—Les procédures pour expropriation vont bientôt commencer dans la paroisse Ibérie, comme dans celle de Vermillion, contre ceux qui ne veulent pas accorder le droit de passage à l'embranchement du chemin de fer qui doit relier Abbeville à la Nouvelle-Ibérie ; elles seront poursuivies avec activité. Les directeurs de la Compagnie sont déterminés à achever cette ligne pour le mois de septembre.

—Le *Democratic Review*, de Natchitoches, paroisse du même nom, dit que cette ville va, bientôt, posséder une autre banque, dont le besoin se fait vivement sentir. M. John M. Tucker, qui s'est mis à la tête de l'entreprise, est à la Nouvelle-Orléans. Il croit qu'il y trouvera tous les capitaux dont il a besoin. D'ailleurs, les hommes d'affaires de la localité sont prêts à souscrire libralement. Jusqu'ici, la politique absorbait tous les esprits et les affaires d'intérêt étaient mises de côté, entr'autres, le projet en question. La situation est changée. Nous espérons pouvoir bientôt annoncer la création de cette institution de crédit.

—Une tournée d'inspection des levées, depuis Port Allen jusqu'à New Texas, a été faite par MM. A. D. Barrow, Horace Wilkinson, du Bureau des levées du Bassin de l'Atchafalaya, la semaine dernière. Les terres sont considérées comme en état parfait de solidité ; elles peuvent lutter contre les grandes eaux du printemps.

—M. J. M. Bailey, capitaliste de l'Illinois, a l'intention d'établir une banque à Alexandrie.

—Un meeting des planteurs riziers de la paroisse Acadie, doit avoir lieu, dans la maison de cour de Crowley, en vue de prendre des mesures pour créer une compagnie par actions, afin d'établir dans cette localité un grand moulin à riz.

—La puits artésien, creusé dans les ateliers du chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf, est achevé. Le succès est complet. Le puits fournit 2000 gallons d'eau à l'heure.

—Les constructions de la nouvelle banque de Lac Charles vont bientôt commencer. Nous en dirons autant des waterworks. Tous les préparatifs sont achevés ; dans trois mois, on pourra obtenir toute l'eau nécessaire.

L'ARMÉE ESPAGNOLE.—EN CAS DE MOBILISATION. — LISTE CHRONOLOGIQUE DES MINISTRES DE LA GUERRE.—D'après l'annuaire militaire pour 1892, l'armée espagnole de la péninsule compte 115,204 officiers, sous-officiers et soldats de l'armée active. Elle a 240 généraux, 232 officiers d'état-major, 51,767 fantassins, 14,499 cavaliers, 9,349 artilleurs, 3,824 ingénieurs (génie), 15,549 gendarmes, 14,799 douaniers, etc.

En outre, l'Espagne entretient, à Cuba 22,626 hommes ; à Porto Rico, 3,524 et aux Philippines, 14,331.

En cas de mobilisation, l'armée espagnole peut mettre sous les armes 1,222,816 hommes, dont 364,950 seulement ont reçu une certaine instruction militaire.

L'annuaire publie la liste chronologique des ministres de la guerre depuis 1475 jusqu'à 1892. De 1475 à 1500, il n'y a eu que 2 ministres ; de 1500 à 1600, 9 ; de 1600 à 1700, 21 ; de 1700 à 1800, 22 ; de 1800 à 1892, 194, en y comprenant les intérimaires.

Narvaez a été quatre fois ministre de la guerre ; O'Donnell, trois fois ; Serrano, trois fois ; Prim, une seule fois, mais pendant deux ans.

L'ÉPÉE DE CHRISTOPHE COLOMB. — Après quatre cents ans, l'épée que portait Christophe Colomb, lors de sa grande découverte, a fait retour à l'Amérique. Elle a été rapportée par M Robert Stritter, commissaire de l'Allemagne à l'Exposition de Chicago.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement guéries par la Salsepareille d'Ayer.

QUE VEUT DIRE CELA ?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié ; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, I. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire :

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'éloge d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il faisait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'dés, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal ; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé ; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co.,

ATLANTA, GEO.

TÉLÉPHONE ..... 479.

F. LAUDUMIEY,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 175 RUE DU BAYOU,

Près Bienvenue.

Voitures pour mariages, soirées, etc.

21 fév—1an

OLIVARD—Décédée, le 6 mai 1892, DAME VEUVE CÉLESTIN OLIVARD, à l'âge de 61 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille et de son fils sont priés d'accompagner ses funérailles qui auront lieu ce matin, le 7 mai, à 10 heures précises. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 362 rue Lepeyroux, coin Johnson.

De la part de son fils.

TO-KALON! TO-KALON! à

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT,

199 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

Société Française du 14 Juillet.

Les soumissions, pour le programme officiel de la Fête du 14 Juillet 1892, seront reçues jusqu'au 12 courant et devront être adressées au :

Quartier-général de la Société,

199 RUE ROYALE.

7 mai—4f

EXCURSIONS!

Lac Pontchartrain et Rivière Tchefuncte,

STEAMER NEW CAMELLIA,

Dimanches et Mercredis.

Trains de 8 heures du matin, chemin de fer Pontchartrain.

$1.00 prix de l'excursion aller et retour.

6 mai—3f

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 55, rue des Lombards. Téléphone 720.

Eau de Minon de L'Enfas $2 00

Crème " " par boîte 1 50

Poudre " " " " 1 50

12août—1 an Dim Mar Jeu

Bureau de la "New Orleans Brewing Association," 194 rue Commune, Nouvelle-Orléans, 29 avril 1892.—Conformément à l'article 4 de la charte de cette Association, une élection des Directeurs aura lieu MARDI, 10 mai 1892, de 10 heures à 2.

ERNEST PRAGET,

30 av—30 aq 10 jus Secrétaire.

$500 de Récompense !

Nous donnons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contiennent 50 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, La. 1er oct—1an Ven 00

Board des Commissaires du District de Levée d'Orléans.

Chambres Nos 6 et 7—5 Commercial Place.

Avis est par le présent donné conformément à l'article 65 de la Constitution, que le Bureau de Commissaires du District de Levée d'Orléans demandera à l'Assemblée Générale l'adoption par lui du statut tel le stipulé ci-dessous, et ainsi que le dit statut, ainsi que le tout sera présenté à l'Assemblée Générale pour la sanctionner et la faire exécuter.

Le dit statut sera à la disposition de tous les intéressés à la Chambre No 6 du Bureau de la Commission, 5 Commercial Place, à partir de ce jour et pendant le temps de 10 jours.

Le dit statut prévoit que le Bureau de la Commission, 5 Commercial Place, sera ouvert tous les jours, excepté les dimanches et les jours fériés, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant le temps susdit